

Dépôt: Tom Weidig

Luxembourg, le 9 juillet 2026

RESOLUTION

La Chambre des Députés, vu le rapport de sa Commission des Comptes, approuve les comptes de l'exercice 2025 et prie son Président de transmettre la présente résolution et le rapport de la Commission des Comptes à la Cour des Comptes pour y être enregistrés.

Le Président-Rapporteur,


Tom Weidig